



**PAROISSE CATHOLIQUE  
SAINT-PIERRE-LE-JEUNE**

7 rue Saint-Léon  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 43 19

## **LE CONSEIL DE FABRIQUE COMMUNIQUE**

---

### **APPEL AU DON ANNUEL**

---

### **Votre don fait vivre notre paroisse**

***Chers paroissiens,***

Les dons des paroissiens sont indispensables au fonctionnement de la paroisse.

La paroisse se doit de rémunérer convenablement les personnes qui travaillent à son service. Le secrétariat, les organistes, les sacristains et les personnels d'entretien sont rémunérés ou défrayés grâce à vos dons.

Les frais de chauffage, de fleurissement, d'entretien de l'église sont entièrement financés par les dons des paroissiens. Vous savez que le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter.

En 2019 nous devons également financer les travaux de relevage de l'orgue pour qu'il puisse continuer d'accompagner et embellir nos célébrations.

Mais aussi les travaux d'aménagement, de mise aux normes et d'entretien des bâtiments de la paroisse ne sont possibles que grâce à votre générosité. Notre paroisse a la chance de disposer du foyer de la rue Gloxin qui permet le fonctionnement de nombreuses associations et groupes divers. Cet équipement, que beaucoup de paroisses nous envient, a été récemment modernisé et mis aux normes. Cependant il génère des frais de fonctionnement qui ne peuvent être couverts que par les dons des paroissiens.

Dans un esprit de partage et de solidarité notre paroisse vient également en aide à des paroisses moins favorisées, à des associations et mouvements d'Église.

Avec l'entrée en vigueur du prélèvement à la source, vos dons restent déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Ainsi, un don de 300 € ne vous coutera en réalité que 100 € ; la différence étant compensée par la diminution de votre impôt. Vous pouvez libeller les chèques à l'ordre de **la Paroisse Saint Pierre le Jeune**. Un reçu fiscal vous sera évidemment transmis.

Soyez remerciés par avance pour votre grande générosité.

Benoit de Crevoisier,  
Président du Conseil de Fabrique.

### **Le mot du curé**



« La pauvre veuve a donné tout ce qu'elle avait pour vivre » (Mc12,44)

Chers paroissiens,

Qu'elle est admirable la petite offrande pécuniaire que remit en ce temps là cette pauvre veuve, dans le tronc du Temple de Jérusalem !

Par delà le don matériel, elle s'offrait elle-même tout entier à la grâce du Dieu vivant, qu'elle rencontrait au Temple.

Je sais combien vous êtes attachés à notre belle église paroissiale, comme lieu de rencontre avec le Seigneur Jésus, dans lequel vous lui confiez toute votre vie.

Soyez vivement remerciés de votre générosité qui contribue grandement à l'entretien de la demeure de Dieu parmi les hommes.

Votre curé,  
Jérôme Hess.

***Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal délivré par la Paroisse.***

***Pour les personnes imposables, 66% des sommes données viennent en déduction de leur impôt sur le revenu.***

***D'avance merci de votre générosité.***

***Chèques à l'ordre de Paroisse Saint Pierre le Jeune***